



SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT FÜR PLASTISCH
REKONSTRUKTIVE UND ASTHETISCHE CHIRURGIE

SGPRAC

SOCIÉTÉ SUISSE DE CHIRURGIE PLASTIQUE,
RECONSTRUCTIVE ET ESTHÉTIQUE

SSCPRE

SOCIETÀ SVIZZERA DI CHIRURGIA PLASTICA,
RICOSTRUTTIVA ED ESTETICA

news 21 (avril 2010)

Editorial

Chères Collègues,
Chers Collègues,

Après avoir passé un hiver plutôt rigoureux, nous nous réjouissons de voir l'été. Pourtant, ce froid ne nous a pas assommés au point de négliger la politique professionnelle. Le comité a mis en route plusieurs mesures de relations publiques (voir page 2) ainsi que des mesures d'assurance de qualité et des mesures pour la sécurité des patients:

1. Statistique opératoire

Elle a été introduite voici une année (saisie des données 2008). Le projet a démarré lentement; seuls 10 % des membres se sont donné la peine de saisir leurs données. Cette année, le projet se réjouit déjà de plus de popularité.

2. Registre mammaire

Le registre mammaire a débuté le 1er février 2010. La saisie paraît à premier abord quelque peu fastidieux; après quelques saisies déjà, elle devient plus facile. Des améliorations sont en vue. Nous en avons discuté avec l'Institut Maurice Müller. Elles seront introduites à la prochaine révision du programme. Ce registre est une des mesures d'assurance de qualité. La valeur de cet instrument dépend néanmoins de la solidarité des utilisateurs.

3. Informed consent

Les informations pour les différentes interventions seront renouvelées sous peu. Nous avons eu la chance de recevoir ces feuilles de la SOFCPRE qui nous les met gracieusement à disposition.

Ensemble avec l'information standard de notre Société, avalisée par la FMH, la fmCH ainsi que de l'OSP (cf. annexe), elles représentent la base de chaque information faite au patient. Nous invitons tous les membres de les utiliser sans faute. Elles

sont une sécurité non négligeable lors d'une mise en cause. Un patient bien informé selon les règles de l'art n'a que peu de chance devant le tribunal (à moins qu'il ne s'agisse d'une erreur médicale), si les risques et complications inhérents à l'intervention auront été expliqués d'une manière approfondie. Ces feuilles sont en quelque sorte la bouée de sauvetage. Cet état de fait est confirmé par le bureau d'expertises extrajudiciaires de la FMH. Dans 80 % des cas des mises en cause avec issue négative pour le médecin traitant, on constate une information déficitaire ou manquante.

Décès de Trudy Vogt, membre d'honneur

Trudy Vogt est décédée le 22 mars 2010 à Hawaï, auprès de sa fille. Elle fut une des premiers plasticiens à se spécialiser en chirurgie esthétique. Son maître, le Professeur Buff. De 1973 à 2005, elle a travaillé dans sa propre clinique à Zurich. Avec ce départ, c'est un des pionniers de la chirurgie esthétique qui nous quitte et que nous perdons !

Pierre Schertenleib

EDITORIAL

1	Affaires internes
1.1	Séance du comité du 20.01.10
1.2	Cotisation 2010
1.3	Genève esthétique: 26. – 28.03.10
2	45e Congrès: évaluation (2009)
3	46e Congrès (2010)
4	Formation postgraduée et continue
5	RC
6	RP
7	Divers

1 AFFAIRES INTERNES

1.1 Séance du comité 20.01.10

Lors de la séance du 20 janvier, le comité a traité les affaires suivantes:

- ° donné l'aval du symposium organisé par la Maison Johnson & Johnson du 24 avril 2010
- ° pris connaissance de l'article publié dans le BMS dans le cadre des mesures de qualité sur ACREDIS
- ° acceptation du nouveau règlement sur les prix et les bourses
- ° préparation du programme scientifique du 46e Congrès
- ° pris connaissance des résultats de l'évaluation du Congrès 2009 et décision de baisser les frais d'inscription de CHF 100.00 toute catégorie
- ° discussions préliminaires du Congrès ISAPS 2012 à Genève
- ° préparatifs pour la première journée de formation SARA (Swiss Association of Risk Assessment)
- ° élection de G Noever au comité de la fmCH

1.2 Cotisation 2010

Vous trouverez en annexe la facture ainsi que le bulletin de versement pour pouvoir payer la cotisation 2010. L'Assemblée générale 2009 n'a pas voté d'augmentation. La cotisation est de CHF 900.00 pour les membres ordinaires, CHF 450.00 pour les membres extraordinaires et de CHF 150.00 pour les membres juniors.

Nous remercions les membres de bien vouloir payer cette cotisation dans les 30 jours. MERCI !

1.3 Genève esthétique: 3e salon de l'esthétique et de la beauté

Ce salon, le 3e dans son genre, a eu lieu du 26 – 28 mars 2010 à Genève, au Forum du Crédit Suisse. La Société a été présente avec un stand. Nous avons eu la possibilité d'informer le public et de distribuer notre brochure „Tout ce qu'il faut savoir sur la chirurgie plastique, reconstructive et esthétique“, dans sa deuxième édition. De part cette présence, nous avons pu concrétiser un de nos buts, celui de l'information. Cette activité a été possible grâce à la présence de l'équipe de Brigitte Pittet-Cuénod, HUG Genève et de notre hôtesse Marianne Depallens. Nous les remercions.

2 45e Congrès: évaluation

Fin 2009, nous avons fait une enquête auprès des participants au congrès. Voici les résultats:

144 questionnaires ont été envoyés. 48 sont revenus, ce qui représente un retour de 33 %.

° **Programme scientifique:** 9 = très bien; 33 bien et 6 plutôt mauvais.

° En ce qui concerne **l'évaluation des orateurs**, nous vous invitons à lire l'annexe.

° En ce qui concerne **les lieux de congrès**, voici les résultats:

Interlaken: 24
Montreux: 16
Lausanne: 15
Zurich: 20
Genève: 11
Bienne: 6
Berne: 5
Lucerne: 3

° Congrès **toujours à Interlaken:**

oui: 26
non: 23
abstention: 1

° **Concours:**

bonne idée: 33
mauvaise idée: 5
à répéter: 4
ne pas répéter: 9
abstentions: 7

° **Durée du congrès: 2 jours au lieu de 1 1/1 jour:**

bonne idée: 30
mauvaise idée: 8
à répéter: 8
à ne pas répéter: 7
abstentions: 4

° **Soirée de gala 2009:**

très bien: 31
bien: 9

° **Programme cadre** oui ou non:

oui: 32
non: 5
abstentions: 8

° **Organisation du congrès:**

excellent: 31
bien: 18
moyen: 3
mauvais: 1

Conclusions

° **Date**

Comme annoncé au préalable dans les *news* du mois de décembre 2009, la date du congrès devrait

être discutée, car au début du mois d'octobre, plusieurs de nos membres sont en vacances.

• **Lieu**

Le changement est souhaité; la préférence est donnée à Interlaken.

.

• **Durée**

2 jours sont souhaités en lieu et place d'un jour et demi.

• **Programme cadre lors de la soirée**

Souhaité.

3 46e Congrès

Le Congrès aura lieu du 1er au 2 octobre 2010 à Lausanne (Beaulieu). En annexe, vous trouverez le programme préliminaire. Les **inscriptions on-line** via **www.cpconsulting.ch > registration** sont à présent possible et cela jusqu'au 15 septembre 2010. Les membres qui aimeraient profiter de l'offre avantageux au Lausanne-Palace peuvent réserver leur chambre en même temps, mais jusqu'au 31 mai 2010 seulement.

Le **déla**i pour la remise des abstracts est fixé au **31 mai 2010**. Nous invitons tous les membres à participer d'une manière active. Les responsables de formation sont priés d'informer leurs assistants du délai de la remise des abstracts et du fait que pour l'obtention du titre fédéral de spécialiste, deux présentations au congrès national sont exigées.

Pour la deuxième fois, la Société décerne **trois prix** d'une valeur de CHF 1000.00 chacun pour les meilleurs communications libres du domaine de recherche clinique, fondamentale et esthétique.

Le programme sera consacré à deux thèmes; la microchirurgie et la région périorbitale. **A Banic, P Giovanoli, M Ninkovic et JD Schaefer** sont invités à parler de la microchirurgie, **G Botti, R Kuzbari** et **AM Feller** de la région périorbitale.

Nous aurons pour la première fois un **Breakfast Workshop (Allergan)** et pour la deuxième fois un **Symposium Satellite** de la Maison Organogenesis.

Pour le moment, nous avons vendu 120 m2, ce qui est peu par rapport à d'autres années.

4 FORMATION POSTGRADUÉE ET CONTINUE

4.1 Révision du programme de formation

Le programme actuel exige que dans le cadre de la formation spécifique, les assistants changent

d'établissement au moins une fois. Après discussion et réflexion et suite aux divers problèmes survenus, la Commission „Formation postgraduée“ a décidé de supprimer cette obligation. Ce changement a été introduit pour compléter plus facilement le catalogue opératoire. Les responsables se sont déclarés d'accord d'atteindre cet objectif par des rotations ad-hoc et des échanges sans que les assistants soient obligés de changer d'employeur. Autre nouveauté: la troisième année de la formation spécifique peut se faire en chirurgie de la main. La révision a été remise à la FMH. **Entretiens, cette révision a été actualisée et mise en vigueur sans délai et sans dispositions transitoires.**

4.2 Diplômes de formation continue

Au mois de décembre 2009, nous avons invité les membres actifs à nous envoyer leur auto-déclaration de la formation continue accomplie entre 2007 – 2009. Entretiens, 87 déclarations nous sont parvenues et autant de diplômes ont été envoyés. Donc, plus de la moitié des membres ont répondu à cet appel.

Les membres qui n'ont pas encore envoyé cette auto-déclaration sont invités à le faire dans les meilleurs délais. Le formulaire peut être téléchargé sur www.plastic-surgery.ch.

4.3 Educational Program de Johnson & Johnson


Pour la première fois, un symposium en collaboration avec la Maison Johnson & Johnson a pu être mis sur pied. Ce symposium aura lieu le 24 avril 2010 au Kurssaal à Berne. Le thème: massive weight loss body contouring. Les inscriptions se font on-line: www.cpconsulting.ch > registration.


Cette manifestation est un exemple de collaboration entre le corps médical et l'industrie et il est à souhaité que d'autres événements puissent être organisés dans le futur.


5 RC

5.1 Variantes d'assurances

A la période où une majorité des compagnies d'assurance refusaient de contracter des assurances RC, le comité a commencé à chercher des solutions valables pour les membres. Après de multiples négociations avec différentes compagnies, en 2009, le comité a opté pour trois variantes:

 MIC Suisse (SAS Branchet)

 AXA Winterthur

 Zurich (R Bläsius)

Les deux dernières offres sont des produits traditionnels qui prévoient des contrats individuels,

des primes individuelles (+ franchise) qui se situent entre CHF 15000.00 et CHF 20000.00, selon la sinistralité et en tenant compte du chiffre d'affaire des opérations annuelles effectuées. Lors d'un sinistre, le risque de résiliation existe.

La collaboration avec le courtier R Bläsius ainsi que le contrat cadre avec la Zurich ont été résiliés. Les membres ont été avertis au mois de février de cette année. Le comité est toujours en négociation avec la Zurich. Une proposition valable est attendue.

Après une année d'expérience, le comité constate que la variante MIC est supérieure aux autres et du point de vue de la prime et du point de vue du concept.

La MIC est une compagnie d'assurances basée à Dublin et créée en 2002 pour palier le désengagement croissant des assureurs généralistes sur le marché de la RC des chirurgiens. Elle est présente en France, Pologne, Espagne et Suisse. Le chiffre d'affaires 2009 de la MIC est de 58 millions d'euros. Avec un portefeuille de plus de 7000 assurés dont 850 chirurgiens plasticiens en France, la MIC propose aux chirurgiens plasticiens suisses une solidité et une structure que peu de compagnies d'assurances suisses peuvent offrir à leurs clients. La succursale suisse de la MIC est basée à Genève.

Avantages:

- ✚ 2 x 5 Mio par an
- ✚ pas de franchise
- ✚ prime unique et identique pour tout le monde
- ✚ pas de risque de résiliation lors de sinistre
- ✚ pas d'augmentation de la prime sans l'accord de SARA
- ✚ gestion des sinistres via SARA

Prime annuelle: CHF 14900.00
CHF 7450.00 (1^{ère} année)

Conditions:

- ✚ formation continue annuelle organisée par SARA
- ✚ obligation d'informer les patients
- ✚ gestion des patients
- ✚ Infrastructures standardisées (OP, etc.)

Le concept est innovateur et a trouvé sa force dans sa capacité à associer les praticiens à la gestion de leur risque et dans la prévention, notamment par la mise en place d'un partenariat très fort avec SARA (Swiss Association of Risk Assessment).

Info:

MIC Suisse

Richard Racine, Corinne Battig ou Martin Valipour (infos ou contrats)

Jana Burysek (lors de mises en cause ou d'autres problèmes avec les patients)
8, rue Jacques Grosselin
CH-1127 Carouge
022 308 86 86
022 308 86 50 (Racine)
rracine@mic-ltd.ch (français)
mvalipour@mic-ltd.ch (allemand)
cbattig@mic-ltd.ch (français)
jburysek@mic-ltd.ch (allemand/français)

PS Nous attirons votre attention sur le fait que chaque membre est libre dans le choix de son RC. Le comité et SARA, de par ses négociations avec différentes compagnies et appréciations de différentes offres, ne fait que des recommandations.

5.2 SARA

Sara (Swiss Association of Risk Assessment) est une association qui a pour but de restreindre les risques au maximum et d'assurer un déroulement optimal lors d'une mise en cause.

Sara examine des demandes de contrat de nos membres auprès de la MIC.

Elle veille à ce que les standards de qualité établis soient respectés par les assurés.

Elle conseille et assure le soutien lors de sinistres d'une façon gracieuse.

L'adhésion à SARA est ouverte à tous, mais obligatoire pour les membres qui ont contracté une assurance auprès de la MIC.

6 RP

6.1 Brochures pour les patients

La brochure „Tout ce qu'il faut savoir sur la chirurgie plastique, reconstructive et esthétique“ a été rééditée (cf. annexe). Vous avez la possibilité de commander à raison de CHF 2.00 (prix de revient) par exemplaire.

6.2 MIGROS et COOP

Dans la deuxième moitié du mois d'avril 2010 paraîtra une insertion et dans le journal de la MIGROS et dans le journal de la COOP. Ces insertions mentionnent notre brochure et notre activité d'information gratuite. Avec cette action, de relations publiques, nous espérons atteindre un maximum de personnes.

7 DIVERS

7.1 Dates importantes concernant le Congrès

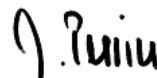
31.05.10: Délai pour la remise des abstracts
15.09.10: Fin de l'enregistrement on-line
30.09.10: Séance du comité
01.10.10: Début du 46e Congrès à Lausanne

01.10.10: Assemblée générale 2010
01.10.10: Soirée de Gala Lausanne-Palace
02.10.10: Deuxième jour de Congrès

JOUYEUSES PAQUES



Pierre Schertenleib
Président



Catherine Perrin
Directrice

